



Doc. 14837
10 avril 2019

Situation des migrants et des réfugiés dans les îles grecques: il faut redoubler d'efforts

Amendement¹ n° 33

Mme Anastasia CHRISTODOULOPOULOU, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
M. Georgios PSYCHOGIOS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
Mme Ioanneta KAVVADIA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
M. Georgios KYRITSIS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
Mme Elissavet SKOUFA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 9.3.1, insérer le paragraphe suivant:

«mettre en place un système commun de répartition, de manière à alléger efficacement la charge qui pèse sur les États membres situés en première ligne;».

Déposé par:

CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
KYRITSIS Georgios, Grèce, GUE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SKOUFA Elissavet, Grèce, GUE

1. 2019 - Deuxième partie de session

